

1 € LE LITRE DE LAIT UHT ½ ÉCRÉMÉ MINIMUM :

UNE URGENCE ABSOLUE POUR ÉVITER LA DISPARITION IMMINENTE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU LAIT DE CONSOMMATION

Alors que le SPACE, le salon dédié à l'élevage, vient de fermer ses portes, le secteur du lait de consommation, représenté par Syndilait, fait un constat sans appel. Il se trouve désormais dans l'incapacité d'équilibrer ses comptes en cette année d'hyperinflation généralisée. Il est urgent que tous les acteurs continuent d'agir de façon responsable face à cette situation alarmante. Il en va de la sauvegarde d'une filière française inscrite au cœur de la vitalité économique des territoires et qui contribue à la souveraineté alimentaire du pays : elle fournit 98,5 % du lait conditionné consommé en France. Le spectre de l'abandon progressif des activités liées à la production de lait de consommation est d'une extrême gravité, car sans précédent et, surtout, irréversible. Les distributeurs doivent continuer à accompagner la filière et positionner rapidement le litre de lait ½ écrémé à 1€ TTC minimum.

La sécheresse de l'été : l'épreuve de trop pour une filière déjà affaiblie

La sécheresse constitue le coup de grâce pour une filière déjà en grande difficulté, dans l'incapacité de permettre à l'ensemble de ses acteurs de supporter le retard de valorisation des inflations à deux chiffres déjà subies tout au long du 1^{er} semestre 2022. La filière du lait de consommation est en effet victime de nombreuses difficultés liées au renouvellement des générations, au manque de lait en raison des arbitrages des éleveurs, à la hausse des charges, à la décapitalisation des exploitations ... auxquelles se sont ajoutées de nouveaux obstacles liés à la sécheresse de cet été : baisse de la production de lait en raison du stress thermique subi par les vaches, diminution du volume d'herbe et de sa qualité, surcoût pour nourrir les vaches, etc.

Des hausses de tarifs insuffisantes face à la flambée des coûts

Bien que le secteur ait été très offensif auprès de la Grande Distribution sur ses demandes de hausses dans le cadre de la loi Besson-Moreau, il n'a obtenu de ses partenaires distributeurs que des augmentations de tarifs limitées à moins de 10 % sur les 2 rounds de négociations commerciales. Ces progressions consenties ne règlent qu'une partie des augmentations subies au titre de la flambée des coûts de production de la matière première agricole dans les élevages. De plus, le secteur n'a été que très partiellement suivi sur ses demandes de hausse de matière première industrielle (coûts des énergies, ingrédients et autres produits industriels). Par ailleurs, ces évolutions de tarifs interviennent avec un décalage ne permettant pas de faire face aux nouveaux coûts supplémentaires subis par la sécheresse et encore moins de faire face aux fortes hausses qui commencent à se faire sentir, notamment sur l'énergie.

1 euro minimum le litre de lait UHT ½ écrémé : un moyen pour les consommateurs de soutenir la filière française

Consacrer au moins 1 euro au litre de lait UHT ½ écrémé constitue pour les consommateurs un moyen de soutenir un élevage de qualité en France et de contribuer au maintien des outils industriels essentiels à la préservation des territoires ruraux et de leurs emplois. En effet, la filière française du lait de consommation a la particularité de contribuer à la souveraineté alimentaire du pays en fournissant 98,5 % du lait conditionné consommé en France et elle réunit 24 000 emplois. Ces hommes et ces femmes passionnés et responsables, sont engagés 7 jours sur 7 pour proposer au plus grand nombre un produit sécurisé, pratique, combinant de nombreuses qualités nutritionnelles au cœur de l'équilibre alimentaire.

À propos de SYNDILAIT

SYNDILAIT est l'organisation professionnelle regroupant en France la majorité des fabricants de laits de consommation liquides : laits frais pasteurisés, laits de longue conservation stérilisés UHT, laits élaborés, laits aromatisés. Cette organisation représente quinze entreprises.